



Arguments

Accompagner les jeunes vers l'autonomie, reconstruire avec eux un pacte de confiance en l'avenir

15 avril 2011

Dès la première année de la mandature, nous ferons de la jeunesse une grande cause nationale qui mobilisera largement l'action du gouvernement, en partenariat avec les collectivités territoriales, les autres acteurs publics (Universités, Pôle Emploi, etc.), les associations, etc. **Conditions d'études et décrochage scolaire, emploi, logement, santé : nous nous attaquerons à tout ce qui freine leur accès à l'autonomie.**

1. Les socialistes proposent une mesure forte pour accompagner les jeunes et rétablir la justice : le « parcours autonomie »

- **Le « parcours autonomie » permettra d'accompagner et soutenir chaque jeune, quelle que soit sa situation, dans l'élaboration et la concrétisation de son projet de vie.** Nous répondrons aux aspirations légitimes des jeunes: **pouvoir étudier et travailler dans de bonnes conditions, être protégés comme le reste de la population, maîtriser leur vie et leurs choix, faire partie d'une société qui se projette dans un avenir meilleur.**
- **Le « parcours autonomie » est constitué de deux dispositifs complémentaires:** l'allocation d'étude pour les jeunes en formation et le dispositif « Nouvelle chance ».
- **L'allocation d'études pour les jeunes en formation**, sous condition de ressources, pour leur permettre de se consacrer sereinement à leurs études.
 - **Aujourd'hui, les jeunes sont aidés indirectement, principalement via leur famille** (demie-part fiscale, allocations familiales, calcul du montant des bourses, etc). **Cela génère une profonde injustice** : par le biais de la demie-part fiscale, une famille aisée est 2,5 à 3 fois plus aidée par l'Etat qu'une famille modeste pour l'éducation et la vie d'un jeune. En gros, quand on a un enfant, « plus on est riche, plus on est soutenu par l'Etat. »
 - **L'allocation d'études permettra de donner les mêmes chances à tous**, sans que les étudiants d'origine modeste soient obligés de travailler quasiment à plein temps pour financer leurs études (aujourd'hui, 15 à 20% des étudiants sont obligés d'exercer une activité salariée trop importante pour réussir leur scolarité selon l'Observatoire de la vie étudiante).
- **Le dispositif « Nouvelle chance »** permettra aux jeunes qui sont sortis précocement du système éducatif de **reprendre une formation ou d'être accompagnés** pour la recherche d'un emploi.

2. Le « parcours autonomie » sera accompagné de mesures précises pour répondre à l'urgence sociale des jeunes

- **Un vaste plan pour le logement étudiant** sera lancé, en étroit partenariat avec les collectivités territoriales, pour qu'au moins tous les boursiers aient accès à un logement qui permette leur poursuite d'études. Nous construirons au moins 8000 logements étudiants neufs par an. **Nous améliorerons l'accès des jeunes (étudiants ou actifs) au parc privé de logements en supprimant la caution personnelle**, remplacée par une garantie contre les impayés de loyer souscrite par les propriétaires.
- **Nous développerons les « chèques santé »**, aujourd'hui expérimentés avec succès par plusieurs Régions, pour aider les jeunes à souscrire à une complémentaire santé. **Nous étendrons la gratuité de la contraception** au-delà de 18 ans, jusqu'à 25 ans pour les jeunes dépourvus de couverture sociale autonome.
- **Enfin nous créerons 300 000 emplois d'avenir pour les jeunes** dans le secteur non-marchand, dans les domaines du développement durable et de l'innovation sociale ou concentrés sur des territoires défavorisés. Pour rappel, les emplois-jeunes créés en 1997 avaient été un grand succès : 63% des jeunes ont été recrutés par le même employeur à l'issue de leur emploi-jeune, 85% des jeunes ayant bénéficié d'un emploi-jeune avaient un emploi un an et demi plus tard et 72% étaient en CDI (chiffres DARES, 2006). Cela montre l'efficacité du dispositif.

3. La droite a laissé la pauvreté et la précarité devenir le lot commun et l'horizon de trop nombreux jeunes

- **Les jeunes sont très touchés par la pauvreté et le chômage** : 30% des jeunes vivent sous le seuil de pauvreté, qu'ils soient en formation ou sur le marché du travail et 660 000 d'entre eux sont au chômage, soit 25 % des jeunes en activité (contre 10 % en Allemagne). Le taux de chômage des jeunes sans qualification explose : il approche des 40 %.
- **Dans l'emploi, ils souffrent des contrats précaires**, très courants pour les premiers emplois des jeunes : 80 % des entrées en emploi se fait aujourd'hui en CDD, les 15-29 ans sont deux fois plus souvent intérimaires que la moyenne des personnes en emploi, et les stages donnent souvent lieu à des abus grave et à du travail déguisé. Les jeunes signent leur premier CDI à 29 ans en moyenne.
- **Les jeunes sont mal couverts par les systèmes de protection sociale** (assurance chômage, assurance maladie, RSA). De nombreux jeunes renoncent aux soins (notamment dentaires et optiques) faute de moyens et de complémentaire santé
- **Les jeunes sont parmi les premières victimes de la crise du logement** : seuls 7% des étudiants ont aujourd'hui accès au parc social des Crous (il n'y a que 100 000 chambres en cité U de plus qu'en 1960 alors que le pays compte deux millions d'étudiants supplémentaires, et la moitié du parc est vétuste) et les jeunes actifs ont les plus grandes difficultés pour obtenir un bail et subissent des exigences démesurées en matière de cautionnement
- **Depuis 2002, la droite a échoué** à répondre aux attentes et besoins de la jeunesse, en proposant des **contrats de travail au rabais** (CPE), en allégeant les cotisations sociales des entreprises sans que cela ait un impact sur l'emploi des jeunes, en **stigmatisant les jeunes** des quartiers populaires et en **créant une société violente, déprimée économiquement, sans avenir collectif ni poids international**.